



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

À RETOURNER À : SARL ARTS ET SYSTÈMES GRAPHIQUES
BP 10131 - 49001 ANGERS CEDEX 01

Nom & prénom.....

JE CHOISIS DE PARTICIPER AU RAID SUIVANT :

RAID COATI (2010KM - 35%TT)

Du 29 janvier au 07 février 2026

1	SAN JOSÉ	journée libre	JEU 29 JANVIER 2026	X
2	SAN JOSÉ - LA FORTUNA	205km	VEN 30 JANVIER 2026	X
3	LA FORTUNA - LIBERIA	220km	SAM 31 JANVIER 2026	X
4	LIBERIA - SÁMARA	225km	DIM 01 FEVRIER 2026	X
5	SÁMARA - QUEPOS	255km	LUN 02 FEVRIER 2026	X
6	QUEPOS - DRAKE	320km	MAR 03 FEVRIER 2026	X
7	DRAKE - UVITA	190km	MER 04 FEVRIER 2026	X
8	UVITA - MANZANILLO	360km	JEU 05 FEVRIER 2026	X
9	MANZANILLO - SAN JOSÉ	235km	VEN 06 FEVRIER 2026	X
10	SAN JOSÉ	(journée libre)	SAM 07 FEVRIER 2026	X

POUR UN BUDGET ESTIMÉ À : 08 ÉTAPES = 3495€ TTC X

LE BUDGET ESTIMÉ COMPREND :
(Prix par pilote - Base 6 pilotes maximum*)

Vols internationaux (Paris-San José A/R)
+ Location de moto TRAIL
(BMW 700 GS / autres modèles disponibles : nous consulter)
+ Hébergement (chambre partagée 2 pilotes)
+ Animateur-photographe à moto
+ Suggestion de circuit (fichier GPS et road-book)
+ En cadeau, le livre souvenir numérique de votre voyage
(Prix pilote seul en chambre individuelle : nous consulter)
(Duo possible : nous consulter)

*Séjour garanti à partir de 4 pilotes payants.

IMPORTANT :

Ce n'est que lorsque le nombre de participants requis pour le bon déroulement du RAID COATI sera atteint que le projet sera finalisé.

La société ARTS ET SYSTEMES GRAPHIQUES adressera alors à chaque participant une facture "prestation" dont le règlement garantira à chacun d'eux sa participation au RAID COATI.

Chaque participant fera ensuite son affaire du paiement direct de toutes les composantes de son voyage auprès des gestionnaires d'établissements et prestataires de services retenus par l'ensemble du groupe.

PARAPHE



ATTESTATION - ENGAGEMENT - DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

PILOTE

Nom & prénom.....

Né(e) le à.....

Demeurant (Adresse complète).....

Code postal..... Ville.....

Téléphone..... E-mail.....

Personne(s) à prévenir en cas d'accident

Nom & prénom.....Téléphone.....

Nom & prénom.....Téléphone.....

Déclare être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité me donnant droit de piloter la moto avec laquelle je participe au RAID COATI

N°.....

délivré le par la préfecture de.....

Déclare que mon état de santé me permet de piloter une moto à mes risques et périls

M'engage à porter les équipements obligatoires et de protection, tous homologués et indispensables à ma participation au RAID COATI sur routes et hors-routes

M'engage à ne jamais exercer à l'encontre de Monsieur Olivier GALLARD (personne physique) ou de la S.A.R.L. Arts et Systèmes Graphique (personne morale) dont il a la gérance aucune action et/ou poursuite à la suite d'éventuelles conséquences dommageables liées à ma participation au RAID COATI. J'ai bien noté que le RAID COATI n'est en aucune façon une compétition sportive, que les idées de performance et de vitesse en sont totalement exclues, qu'il ne donnera lieu à aucun chronométrage et que je n'ai pas obligation d'y participer. J'atteste avoir été informé que le RAID COATI empruntera des axes routiers et des pistes présumées ouvertes à la circulation publique, sans garantie aucune et que je n'ai pas obligation de me soumettre au suivi du tracé éventuellement suggéré par Monsieur Olivier GALLARD (personne physique) ou par la S.A.R.L. Arts et Systèmes Graphique (personne morale).

J'accepte de me conformer au code français de la propriété intellectuelle ainsi qu'aux traités et accords internationaux comportant des dispositions relatives à la protection des droits d'auteur. **J'atteste avoir été informé que l'utilisation notamment commerciale, la reproduction, représentation ou la diffusion, à des fins autres que personnelles, en tout ou partie des documents et fichiers fournis** sur quelque support ou par tout procédé que ce soit par Monsieur Olivier GALLARD (personne physique) ou de la S.A.R.L. Arts et Systèmes Graphique (personne morale) dont il a la gérance **est interdite**. Le non-respect de cette interdiction constitue une contrefaçon au sens des articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle susceptible d'engager la responsabilité civile et pénale du contrefacteur.

Date et signature précédée de la mention "Certifié exact, bon pour acceptation"